

## Le métier de chercheur : quelques leçons apprises au fil des ans

Louis Raymond

Volume 31, numéro 2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1049958ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1049958ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Editions EMS – In Quarto SARL

ISSN

0776-5436 (imprimé)

1918-9699 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Raymond, L. (2018). Le métier de chercheur : quelques leçons apprises au fil des ans. *Revue internationale P.M.E.*, 31(2), 7–14.  
<https://doi.org/10.7202/1049958ar>

**Louis RAYMOND**

*Institut de recherche sur les PME  
Université du Québec à Trois-Rivières*

### **LE MÉTIER DE CHERCHEUR : QUELQUES LEÇONS APPRISSES AU FIL DES ANS**

La production de connaissances sur les PME et l'entrepreneuriat résulte de l'accomplissement par le chercheur de multiples tâches qui sont complexes, hétérogènes et interdépendantes (Bonpunt *et al.*, 2005). L'apprentissage du métier de chercheur est ainsi un processus qui ne se conclut nullement par une soutenance de thèse, mais qui nécessite plutôt plusieurs années d'essais et d'erreurs (Daft, 1983), pour ne pas dire qu'il s'agit essentiellement d'un apprentissage « sur le tas ». Mon propos dans cette chronique est simple, sans prétention et purement subjectif, soit de témoigner des leçons que j'ai apprises durant plus de 35 années d'exercice du métier de chercheur, du premier article, dont j'ai été l'un des auteurs (Raymond et Magnenat-Thalman, 1982), jusqu'au plus récent (Raymond, Uwizeyemungu, Fabi et St-Pierre, 2018). J'ose ainsi espérer que d'autres chercheurs (en particulier ceux qui débutent dans le métier) pourront tirer profit de mon apprentissage personnel, nonobstant que cet apprentissage puisse, d'une façon ou d'une autre, aller à l'encontre de « la grande transformation du métier de chercheur » qui est en cours actuellement (Monin, 2017). Par ailleurs, je n'ai ici aucune visée interprétative ni encore moins prescriptive de la réalité passée, présente ou future des chercheurs qui liront cette chronique, que ces derniers soient en début, milieu ou fin de carrière.

#### **Leçon I. Small is beautiful<sup>1</sup>**

L'une des plus importantes transformations du métier de chercheur émane des pressions accrues des gouvernements et organismes subventionnaires quant à la nature des unités, des programmes et des projets de recherche auxquels doivent participer les chercheurs universitaires en sciences de la gestion (Boucher, Smyth et Johnstone, 2004). À l'heure actuelle, ces unités, programmes et projets sont censés être multidisciplinaires, multiuniversitaires, impliquer de multiples partenaires des milieux socioéconomique et gouvernemental et donc s'attaquer à des problématiques de recherche appliquée de grande envergure sur les plans théorique, méthodologique et pratique. Ce faisant, on doit forcément disposer de budgets de recherche considérables en raison du besoin de coordination plus grand ainsi que des

---

<sup>1</sup> Je fais évidemment référence ici au fameux ouvrage de Schumacher (1973). Pour sa part, Daft (1983, p. 541) nous conseille de « *concevoir la recherche comme un poème, non comme un roman* ».

frais généraux et d'infrastructures accrus que ces projets exigent (Brandt et Schubert, 2013). Or, face à ce constat, j'ai appris au cours des quinze premières années de ma carrière de chercheur que la qualité<sup>2</sup> et la quantité de mes productions de recherche ne dépendaient pas nécessairement de l'importance des moyens financiers (subventions et commandites) et infrastructurels (instituts/groupes/équipes de recherche) à ma disposition.

Placé le plus souvent dans une logique de production, le chercheur en début d'exercice du métier fait face au dilemme suivant : comment construire mon *Curriculum vitae* de chercheur en ce qui a trait à la qualité et de la quantité de mes productions de recherche, alors qu'un CV très étoffé est une condition nécessaire à l'obtention d'importantes subventions de recherche, à la réalisation de programmes de recherche de grande envergure (multidisciplinaires, multiuniversitaires et multipartenaires) ainsi qu'à l'appartenance à de grandes unités et infrastructures de recherche ? Or, ce dilemme ne peut se résoudre dans un premier temps que si le chercheur est en mesure de produire de nouveaux savoirs et savoir-faire dans le domaine de la PME et de l'entrepreneuriat à partir de petits budgets, de projets de petite ou de moyenne ampleur et d'équipes de recherche de petite ou de moyenne taille, et ce, dans une logique de programmation incrémentale et d'amélioration continue de sa recherche.

Le premier élément de réponse à ce dilemme se retrouve quant à moi dans la recherche doctorale du chercheur, qui devrait constituer la base initiale de ses publications de recherche (essentiellement les articles théorique, méthodologique et empirique émanant de la thèse) et de sa programmation de recherche<sup>3</sup>. Le second élément concerne les choix méthodologiques du chercheur qui sous-tendent sa programmation de recherche, mon expérience personnelle me confirmant que ces choix, s'ils sont judicieux de ce point de vue, peuvent faire en sorte que la recherche est réalisable à peu de frais, à peu de moyens infrastructurels (sans assistance d'un professionnel de recherche) et produit des résultats – et donc est publiable – dans des délais relativement courts. Il peut s'agir d'études théoriques (revues systématiques ou critiques de la littérature, Templier et Paré, 2015) ou empiriques, soit quantitatives (enquêtes *via* le Web, recueil de données secondaires), qualitatives (études de cas ou phénoménologiques, Cope, 2005), ou même multiméthodes (Molina-Azorín, López-Gamero, Pereira-Moliner et Pertusa-Ortega, 2012). Le troisième élément est relié au choix du chercheur quant à l'équipe de recherche qu'il ou elle veut constituer ou à laquelle il ou elle veut s'adjoindre initialement. À nouveau, le fruit de mon expérience personnelle est qu'une petite équipe (trois ou quatre chercheurs au maximum), sous réserve d'un niveau de complémentarité et d'entente élevé entre les cochercheurs, produira de meilleurs résultats, et ce, plus rapidement en raison d'un partage optimal des ressources et compétences et du meilleur effet possible de synergie en ce qui a trait à la planification, à l'exécution et à la diffusion de la recherche (Cook, Grange et Eyre-Walker, 2015).

---

2 Pour l'évaluation de la qualité de la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire : Huutoniemi (2010) et Belcher, Rasmussen, Kems et Zornes (2016).

3 À titre d'exemple, la principale production de recherche émanant de ma thèse de doctorat (Raymond, 1985) demeure celle de mes productions en carrière qui est la plus citée, étant encore citée à ce jour (Google Scholar).

## Leçon II. Méthodologiquement parlant, il vaut mieux mettre la main à la pâte

Au terme de sa soutenance de thèse, le chercheur se voit octroyer en quelque sorte un « permis » d'exercice du métier, démontrant qu'il ou elle a une capacité de production scientifique, soit la capacité de concevoir un projet de recherche, de le réaliser dans les règles de l'art et d'en diffuser les résultats. Or, ce sont les tâches reliées à la dimension méthodologique du métier de chercheur qui sont, à mon humble avis, les plus complexes et les plus interdépendantes, et en particulier la conception des instruments de mesure, la collecte de données au moyen de ces instruments, l'analyse des données ainsi recueillies et l'interprétation des résultats obtenus de cette analyse. Par ailleurs, ces tâches sont hétérogènes dans la mesure où leur contenu diffère selon l'approche épistémo-méthodologique choisie par le chercheur pour répondre à ses questions de recherche, soit une approche positiviste (à l'aide de méthodes conduisant à l'obtention de données quantitatives) (Newby, Watson et Woodliff, 2003), une approche interprétativiste ou phénoménologique (à l'aide de méthodes conduisant à l'obtention de données qualitatives) (Cope, 2005), ou encore une approche constructiviste ou pragmatique (méthodes mixtes) (Molina-Azorín *et al.*, 2012)<sup>4</sup>. Or, il y a toujours certains risques à déléguer ou sous-traiter une ou plusieurs de ces tâches à un tiers en raison d'un manque de compétence ou d'expérience du chercheur quant au choix et à l'emploi de méthodes appropriées pour obtenir des données quantitatives ou qualitatives nécessaires pour répondre aux questions de recherche de son projet.

La dépendance du chercheur en début de carrière envers des tiers quant au choix des méthodes et outils de recherche pour la collecte et l'analyse des données peut nuire à sa production de recherche, sans parler des frais et des délais accrus que cela implique dans la réalisation de ses projets de recherche. Les risques encourus découlent principalement de l'incertitude méthodologique qu'engendre une telle dépendance pour le chercheur, et ce, en regard de son appropriation et de sa compréhension des données, de la complétude et de la finesse de son analyse des données ainsi que de la justesse de son interprétation des résultats de l'analyse. Pour ma part, en début d'exercice du métier et tout au long de ma carrière, le temps et les efforts investis dans le développement de mes connaissances, compétences et habiletés en matière de méthodes, d'outils et de techniques de recherche m'ont été rendus au centuple, et ce, en termes d'autonomie, de polyvalence, de productivité (nombre de publications dans une période donnée), de qualité des productions de recherche et, oserais-je dire, d'attractivité en tant que chercheur.

Il va sans dire que cette acquisition progressive par le chercheur des savoir-faire et « tours de main » méthodologiques du métier sera modulée par l'évolution de ses intérêts de recherche et de ses orientations personnelles sur les plans épistémo-méthodologique, théorique et pragmatique (Frost et Taylor, 1996). Concrètement, en ce qui a trait aux recherches quantitatives, cela voudrait dire le développement d'une capacité du chercheur à appliquer les principales techniques d'analyse descriptive (analyse de regroupement, analyse factorielle)

---

4 Ce propos peut se nuancer dans la mesure où une méthode qualitative telle que l'étude de cas peut être mise en œuvre différemment selon que l'approche épistémo-méthodologique du chercheur est positiviste (Paré, 2004) ou interprétativiste (Walsham, 1995).

et d'analyse explicative (équations structurelles, régression logistique), de même que la maîtrise des logiciels (SPSS) et des techniques de collecte de données (enquêtes par questionnaire, données secondaires, méta-analyses) qui en permettent l'application. En ce qui a trait aux recherches qualitatives, il s'agirait pour le chercheur de développer progressivement sa capacité à appliquer les principaux outils d'analyse descriptive, explicative et évaluative (étude de cas, théorisation ancrée, étude Delphi) ainsi qu'à utiliser les principales techniques de collecte et d'analyse de données associées à ces outils (technique d'entrevue, analyse de contenu, analyse quali-quantitative comparée). Or cela peut très bien se faire en mode d'autoapprentissage, et en particulier en mode d'apprentissage électronique, au vu des ressources bibliographiques et andragogiques en ligne dont dispose le chercheur actuellement, pour se perfectionner sur le plan méthodologique.

### **Leçon III. Interdisciplinarité et disciplinarité font bon ménage**

Les structures universitaires et facultaires étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire suivant encore pour la plupart le modèle fonctionnaliste traditionnel, les chercheurs qui s'intéressent aux PME et à l'entrepreneuriat en arrivent le plus souvent à ce domaine à partir d'une formation et d'une recherche doctorales effectuées dans le cadre de l'une des disciplines des sciences de la gestion (management stratégique, marketing, comportement organisationnel, gestion des ressources humaines, gestion des opérations, comptabilité-finace, systèmes d'information) ou encore des sciences humaines et sociales (psychologie du travail, sociologie des organisations, science économique). La question qui se pose alors au chercheur en début de carrière est de savoir s'il doit conserver et développer son ancrage disciplinaire, ou s'orienter plutôt vers l'interdisciplinarité, voire la transdisciplinarité au vu de la complexité des problèmes organisationnels, environnementaux et sociétaux contemporains auxquels il ou elle compte s'attaquer (Bornmann, 2013). Or, mon expérience personnelle me confirme la valeur ajoutée pour le chercheur d'une dialogique ponctuée entre son champ disciplinaire (les systèmes d'information dans mon cas) et le champ de recherche interdisciplinaire que constituent les PME et l'entrepreneuriat (Raymond, 2009). Par ailleurs, cet échange entre les logiques disciplinaire et interdisciplinaire au sein d'un projet de recherche n'est fructueux que si chaque discipline participant au projet y contribue pleinement et de la meilleure façon.

Le chercheur peut ainsi tirer le meilleur parti théorique et méthodologique de sa discipline d'origine au sein d'une équipe de recherche multidisciplinaire, et par ailleurs faire progresser cette discipline en la contextualisant à partir d'un objet de recherche interdisciplinaire. À titre d'exemple, c'est au travers d'une telle dialogique que j'ai pu d'abord contribuer à ouvrir la recherche sur les PME et l'entrepreneuriat aux questions reliées aux systèmes d'information dans ces entreprises et à leur utilisation par les entrepreneurs (Raymond et Magnenat-Thalmann, 1982 ; Raymond, Bergeron, Croteau et St-Pierre, 2015), et ensuite à ouvrir la recherche en systèmes d'information aux questions reliées au contexte environnemental, organisationnel, entrepreneurial et managérial des PME (Raymond, 1985 ; Raymond *et al.*, 2018). Pour le chercheur en début de carrière, cela a aussi l'avantage non négligeable de multiplier les lieux de communication et de publication potentiels ainsi que les opportunités de collaboration (au sein d'équipes multi et monodisciplinaires) et de subvention.

## Leçon IV. La maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite est une compétence de base du métier de chercheur

Force est de constater qu'au cours des trente dernières années, la langue anglaise est devenue la *lingua franca* de la diffusion des résultats de la recherche scientifique (Tardy, 2004), et en particulier de la recherche sur les PME et l'entrepreneuriat. Sans négliger pour autant d'importants efforts effectués de par le monde pour préserver des langues autres que l'anglais (dont le français) en tant que langue de communication et de publication scientifiques<sup>5</sup>, cet état de fait interpelle bien évidemment le chercheur dans la mesure où il ou elle doit maintenant communiquer et publier la majeure partie de ses résultats de recherche dans une langue autre que sa langue maternelle, donc dans une langue parlée et surtout écrite qui est moins bien maîtrisée au départ (Ammon, 2001). Or, une maîtrise de la langue anglaise qui n'est que partielle peut limiter dans un premier temps les opportunités et capacités de communication du chercheur avec ses pairs lors de congrès internationaux ainsi que sa capacité d'évaluation des travaux de recherche de ses pairs. Cela peut aussi limiter ses opportunités de collaboration avec des chercheurs et des partenaires socioéconomiques non francophones. Par ailleurs, l'incapacité du chercheur à rédiger, de première main, une communication, un article ou un chapitre dans un anglais correct au niveau grammatical et exact au niveau scientifique induit des frais (de traduction) et des délais additionnels de même que le besoin de recourir à des tiers dans certaines phases d'un projet de recherche (entrevues d'entrepreneurs non francophones). Là encore, selon moi, les efforts et le temps investis par le jeune chercheur dans le perfectionnement de son anglais parlé et écrit seront d'un rendement élevé, en particulier sur la quantité et la qualité de ses recherches.

## Leçon V. Le métier de chercheur s'exerce au profit et non aux dépens du métier d'enseignant

Dans le contexte universitaire actuel, l'enseignement et la recherche demeurent des activités professorales qui sont souvent déconnectées l'une de l'autre, et donc qui ne profitent pas d'une relation synergique. Cela est d'autant plus vrai que le chercheur universitaire a tendance à percevoir ses activités d'enseignement sans lien avec ses activités de recherche et en tant qu'activités qui lui enlèvent du temps pour la recherche (Tight, 2016). Alors que performance en recherche et performance en enseignement lui apparaissent comme étant non reliées et sans influence l'une sur l'autre, le chercheur en début de carrière fait ainsi face au défi de l'intégration de ses métiers de chercheur et d'enseignant. Or, cette intégration est censée faciliter le transfert des connaissances entre les activités de recherche et d'enseignement du chercheur, créer des « économies d'échelle » par l'autorenforcement de ces deux

---

5 Ces efforts se concentrent particulièrement sur l'édition de revues scientifiques de langue française telles que la *Revue internationale PME*, la *Revue française de gestion*, la *Revue de l'Entrepreneuriat*, *Systèmes d'Information et Management* et la *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, ainsi que sur l'organisation de congrès scientifiques francophones dont le Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, soit des lieux de publication et de communication que je me suis efforcé de cibler tout au long de ma carrière de chercheur.

types d'activités et réduire les conflits entre les rôles de chercheur et d'enseignant (Burke-Smalley, Rau, Neely et Evans, 2017).

Compte tenu des quatre leçons précédentes, le premier élément de réponse au défi de l'intégration des métiers de chercheur et d'enseignant réside quant à moi dans l'élaboration d'une programmation initiale de recherche, dont la réalisation permettra au jeune chercheur de se qualifier assez rapidement sur les plans théorique, méthodologique et pratique pour enseigner au 2<sup>e</sup> cycle universitaire et encadrer des mémoires de maîtrise, et par la suite pour enseigner au 3<sup>e</sup> cycle et diriger des thèses de doctorat. Une telle programmation devrait inclure des questions de recherche appliquée, dont la réponse permettra au chercheur non seulement de faire « bien », mais aussi de faire « utile », soit d'avoir des retombées pour la pratique de la gestion des PME et de l'entrepreneuriat<sup>6</sup>. On inclura aussi des approches méthodologiques axées sur le processus plutôt que le contenu, telles l'étude de cas et la recherche-action, qui permettent au chercheur d'acquérir de l'expérience du terrain de la PME et de l'entrepreneuriat et en particulier d'observer son objet de recherche *in situ*<sup>7</sup>. Pour ma part, l'apprentissage résultant des nombreuses entrevues que j'ai conduites avec des entrepreneurs, des gestionnaires et autres praticiens ainsi que les observations personnelles que j'ai effectuées dans leur organisation ont été très profitables à mon enseignement, et ce, tout au long de ma carrière de chercheur. Le second élément de réponse au défi de l'intégration des métiers de chercheur et d'enseignant découle du premier, s'agissant en effet pour l'enseignant d'utiliser, de façon créative, son expérience de chercheur et sa production de recherche dans ses contenus de cours et ses méthodes d'enseignement<sup>8</sup>.

Pour conclure cette chronique, je laisserai le lecteur méditer sur une pensée d'Edgar Allan Poe, qui a toujours sous-tendu mon exercice du métier de chercheur : « *Ce n'est pas dans la connaissance qu'est le bonheur, mais dans l'acquisition de la connaissance.* »

## RÉFÉRENCES

AMMON, U. (2001). *The dominance of English as a language of science : effects on other languages and language communities*. New York, Mouton de Gruyter.

BELCHER, B.M., RASMUSSEN, K.E., KEMS, M.R. et ZORNES, D.A. (2016). Defining and assessing research quality in a transdisciplinary context. *Research Evaluation*, 25(1), 1-17.

BONPUNT, L., BOUYER, F., EGLOFF, F., LANCIANO-MORANDAT, C., POGER, M.-N., POSTEL, M. et SIBILLI, L. (2005). MCPI : métier de chercheur-e, profils et itinéraires – Présentation des travaux portant sur la caractérisation professionnelle. *Les notes de l'observatoire des métiers*. Paris, Direction des ressources humaines, Centre national de la recherche scientifique.

---

6 L'énoncé de telles questions de recherche débute le plus souvent par un « comment ».

7 Pour Daft (1983, p. 543), il n'y a de véritable apprentissage sur les organisations que si cet apprentissage est effectué « de première main ».

8 Pour avoir quelques « tuyaux » là-dessus : Teaching Tips (s.d.). *Incorporating research into teaching*. Ottawa, Educational Development Centre, Carleton University. Récupéré le 14 avril 2018 sur le site : <https://carleton.ca/edc/wp-content/uploads/Incorporating-Research-into-Teaching.pdf>.

- BORNMANN, L. (2013). What is societal impact of research and how can it be assessed ? A literature survey. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 64(2), 217-233.
- BOUCHER, C., SMYTH, A. et JOHNSTONE, M.-J. (2004). Creating collaborative spaces : the pleasures and perils of doing multi-disciplinary, multi-partner qualitative research. *Journal of Higher Education Policy and Management*, 26(3), 419-428.
- BRANDT, T. et SCHUBERT, T. (2013). Is the university model an organizational necessity ? Scale and agglomeration effects in science. *Scientometrics*, 94(2), 541-565.
- BURKE-SMALLEY, L.A., RAU, B.L., NEELY, A.R. et EVANS, W.R. (2017). Factors perpetuating the research-teaching gap in management : a review and propositions. *The International Journal of Management Education*, 15(3), 501-512.
- COOK, I., GRANGE, S. et EYRE-WALKER, A. (2015). Research groups : how big should they be ? *PeerJ*, 3(989), 1-13.
- COPE, J. (2005). Researching entrepreneurship through phenomenological enquiry – Philosophical and methodological issues. *International Small Business Journal*, 23(2), 163-189.
- DAFT, R.L. (1983). Learning the craft of organizational research. *Academy of Management Review*, 8(4), 539-546.
- FROST, P.J. et TAYLOR, M.S. (1996). *Rhythms of academic life : personal accounts of careers in academia*. Thousand Oaks, Sage Publications.
- HUUTONIEMI, K. (2010). Evaluating interdisciplinary research. Dans R. Frodeman, J.T. Klein et C. Mitcham (dir.), *The Oxford handbook of interdisciplinarity* (p. 309-320). Oxford, Oxford University Press.
- MOLINA-AZORÍN, J.F., LÓPEZ-GAMERO, M.D., PEREIRA-MOLINER, J. et PERTUSA-ORTEGA, E.M. (2012). Mixed methods studies in entrepreneurship research : applications and contributions. *Entrepreneurship & Regional Development*, 24(5-6), 425-456.
- MONIN, P. (2017). Chronique sur le métier de chercheur – La grande transformation du métier de chercheur. *Revue internationale PME*, 30(3-4), 7-15.
- NEWBY, R., WATSON, J. et WOODLIFF, D. (2003). SME survey methodology : response rates, data quality, and cost effectiveness. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 28(2), 163-172.
- PARÉ, G. (2004). Investigating information systems with positivist case study research. *Communications of the Association for Information Systems*, 13(1), 233-264.
- POE, E.A. (2008). *The Complete Poetry of Edgar Allan Poe*. New York, New American Library.
- RAYMOND, L. (1985). Organizational characteristics and the success of MIS in the context of small business. *MIS Quarterly*, 9(1), 37-52.
- RAYMOND, L. (2009). L'interdisciplinarité dans la recherche en PME et en entrepreneuriat : au-delà du discours. *Économies et Sociétés*, 43(2), 251-270.
- RAYMOND, L., BERGERON, F., CROTEAU, A.-M. et ST-PIERRE, J. (2015). Developing absorptive capacity through e-business : the case of international SMEs. *Journal of Small Business Management*, 53(1), 75-94.
- RAYMOND, L. et MAGNENAT-THALMANN, N. (1982). Information systems in small business : are they used in managerial decisions ? *Entrepreneurship Theory and Practice*, 6(4), 20-26.
- RAYMOND, L., UWIZEYEMUNGU, S., FABI, B. et ST-PIERRE, J. (2018). IT capabilities for product innovation in SMEs : a configurational approach. *Information Technology and Management*, 19(1), 75-87.

SCHUMACHER, E.F. (1973). *Small is beautiful : Economics as if people mattered*. Londres, Blond & Briggs.

TARDY, C. (2004). The role of english in scientific communication : lingua franca or Tyrannosaurus rex ? *Journal of English for Academic Purposes*, 3(3), 247-269.

TEMPLIER, M. et PARÉ, G. (2015). A framework for guiding and evaluating literature reviews. *Communications of the Association for Information Systems*, 37(1), 233-264.

TIGHT, M. (2016). Examining the research/teaching nexus. *European Journal of Higher Education*, 6(4), 293-311.

WALSHAM, G. (1995). Interpretive case study in IS research : nature and method. *European Journal of Information Systems*, 4(2), 74-81.